

Manœuvres individuelles



COMMANDEMENTS GÉNÉRAUX – À L'USAGE DU C.C.G OU DU P.

A. MOUVEMENTS STATIONNAIRES – COMMANDEMENTS

1. Formez les rangs
2. Garde-à- (*pause*) vous ou G. H. Garde-à- (*pause*) vous
3. Parade (*pause*) repos
4. En place (*pause*) repos
5. Au (*pause*) Repos
6. Détente

B. TOURNER À LA HALTE – COMMANDEMENTS

1. À gauche (*pause*) tournez
2. À droite (*pause*) tournez
3. Demi-tour par la droite (*pause*) tournez

C. SALUT DE LA MAIN – COMMANDEMENTS

1. Garde (*pause*) un
2. Garde (*pause*) deux
3. Le cérémonial du salut de la main représentant l'arbre et les bras de la croix, tel qu'enseigné durant le Premier Degré peut, en certaines circonstances, remplacer 1 et 2 ci-dessus.

D. COMMANDEMENTS POUR LE MANIEMENT DE L'ÉPÉE

1. Garde-à- (*pause*) vous
2. Épée en (*pause*) main
3. Présentez (*pause*) arme
4. Port (*pause*) d'arme
5. Parade (*pause*) repos
6. En place (*pause*) repos
7. Au (*pause*) repos
8. Repos
9. Replacer (*pause*) l'épée

MOUVEMENTS STATIONNAIRES

Cette section contient la majorité des positions et des mouvements stationnaires nécessaires à l'entraînement. Ces positions, et la bonne exécution des mouvements dans leurs moindres détails doivent être maîtrisées avant de s'entraîner à d'autres mouvements.

Tous les mouvements partent de la position "*Garde-à-vous*", excepté "*Au repos*" et "*Repos*".

A. POSITION DU GARDE-À-VOUS

1. On prend la position du *Garde-à-vous* au commandement "*Formez les rangs*" ou au commandement "*Assemblée ou Garde – Garde-à-vous*".
2. Pour prendre cette position, il faut amener vivement les talons ensemble pour qu'ils soient en ligne avec les orteils pointant vers l'extérieur à un angle de 45 degrés. Les jambes doivent être droites sans que les genoux ne se touchent. Il faut garder le corps bien droit, les hanches au niveau, la poitrine relevée et bien arquée, et les épaules carrées et égales.
3. Les bras doivent pendre bien droits sans rigidité le long du corps, le dos de la main vers l'extérieur. Il faut plier les doigts pour que le bout du pouce touche la première phalange de l'index, et il faut garder les pouces droits, touchant la couture du pantalon, et le bout des doigts touchant les jambes du pantalon.
4. Il faut garder la tête bien droite et regarder directement en face afin que le menton soit dans un axe vertical avec la tête, les yeux à hauteur de l'horizon.
5. On doit répartir le poids du corps également sur les talons et la plante des pieds, et demeurer silencieux sauf pour répondre à une question à moins qu'un ordre contraire ait été donné.

B. REPOS À LA HALTE

1. PARADE REPOS – Cette position n'est ordonnée qu'à partir de la position "*Garde-à-vous*". Le commandement pour cette position est "*Parade (pause) REPOS*". Au commandement d'exécution "*REPOS*", il faut écarter le pied gauche de 25 cm vers la gauche du pied droit. On maintient les jambes droites avec le poids du corps réparti également sur les talons et la plante des pieds.
2. Il faut en même temps placer les mains derrière le dos au niveau de la ceinture. On garde les doigts étendus et unis, les pouces croisés, la paume

de la main droite tournée vers l'extérieur. Il faut garder la tête et les yeux comme à la position "**Garde-à-vous**".

3. On garde le silence et on ne bouge pas. Les positions "**En place Repos**", "**Au repos**" ou "**Repos**" peuvent être ordonnées à partir de cette position.

[Note : Au commandement préparatoire pour le "**Garde-à-vous**", il faut immédiatement prendre la position "**Parade repos**" si vous êtes en position "**Au Repos**", "**En place Repos**" ou "**Repos**". Si, pour une raison quelconque, un élément subordonné est déjà au "**Garde-à-vous**", il demeure ainsi et n'exécute pas le "**Parade Repos**" du commandement préparatoire. Le commandant subordonné ne donne pas non plus de commandements supplémentaires.]

C. EN PLACE REPOS

1. Le commandement pour ce mouvement est "**En place (pause) REPOS**". Au commandement d'exécution, "**REPOS**", on prend la position "**Parade Repos**", en regardant directement le C.C.G. ou le P. Les commandements "**Au repos**" ou "**Repos**" peuvent être donnés à partir de cette position.

D. AU REPOS

1. Le commandement pour ce mouvement est "**AU (pause) REPOS**". À ce commandement, il est permis de bouger. Il faut toutefois demeurer debout et en silence, le pied droit en place. "**REPOS**" peut être commandé à partir de cette position.
2. "**REPOS**" Le commandement pour ce mouvement est "**REPOS**". À ce commandement, il est permis de bouger, de parler, de fumer ou de boire, à moins d'un ordre contraire. Il faut demeurer debout, le pied droit à sa position. "**Au Repos**" peut être ordonné à partir de cette position.

E. TOURNER À LA HALTE

1. Tourner sur le flanc est un mouvement en deux étapes. Le commandement est "**À gauche (droite) Tournez**". Au commandement d'exécution "**TOURNEZ UN**", on relève légèrement le talon droit et la pointe du pied gauche et on tourne par la droite (ou la gauche) à 90 degrés sur le talon droit, soutenu d'une légère pression de la plante du pied gauche. Il faut garder la jambe droite bien droite, sans rigidité. Pour la deuxième étape de ce mouvement il faut ramener le pied droit près du pied gauche et prendre la position "**Garde-à-vous**". Durant l'exécution de ce mouvement, les bras demeurent dans la position "**Garde-à-vous**", de chaque côté du corps.
2. Le mouvement "**demi-tour**" est un mouvement en deux étapes. Le commandement est "**Demi-tour (pause) Tournez**". Au commandement

d'exécution "**TOURNEZ**", on déplace la pointe du pied gauche en arrière pour qu'elle touche le sol à une demi-longueur du pied et légèrement à la gauche du talon du pied droit. Le poids du corps porte davantage sur le talon du pied gauche et on donne une flexion naturelle au genou droit.

3. Pour la deuxième étape de ce mouvement, on pivote de 180 degrés à droite sur le pied gauche et la plante du pied droit pour revenir à la position "**Garde-à-vous**". Durant l'exécution de ce mouvement, les bras demeurent dans la position "**Garde-à-vous**", de chaque côté du corps.

F. LE SALUT DE LA MAIN

1. Le salut militaire de la main est utilisé par les sires chevaliers du Quatrième Degré en costume d'apparat, avec ou sans l'épée, pour exprimer le respect au drapeau.

[**Note** : Les membres qui sont habillés en civil peuvent aussi saluer en plaçant la main droite sur la poitrine à la hauteur du cœur.]

2. Le salut de la main est un mouvement en une seule étape. Le commandement pour ce mouvement est "**De la main (pause) Salut**". Au commandement d'exécution "**SALUT**", il faut amener la main droite vers la tête jusqu'à ce que l'index touche la pointe de la visière du chapeau. Le pouce et les doigts sont en pleine extension et la paume est tournée vers le bas. Le côté droit de la main est légèrement tourné vers le bas de façon à ce que ni la paume ni le dos de la main ne soient visibles du devant. Le bras est à l'horizontal et le coude incliné légèrement vers l'avant, en gardant la main et le poignet en ligne droite.
3. Le retour du "**salut**" de la main est un mouvement en deux étapes. Le commandement est "**Prêt (pause) Deux**". Au commandement d'exécution "**Deux**", la main est ramenée vivement à la position "**Garde-à-vous**".
4. Le cérémonial du salut de la main qui représente l'arbre et les bras de la croix, tel qu'enseigné au Premier Degré est utilisé à certaines occasions.
5. Un sire chevalier en costume d'apparat, peut saluer avec le chapeau quand il rencontre un membre du clergé ou une dame, sauf durant l'entraînement ou quand l'épée est au clair. Le salut se fait en soulevant le chapeau par la visière et en le remettant immédiatement en place. (Voir la Vignette 2.)

